



SNUDI FO 50 : Syndicat Force ouvrière des professeurs des écoles de la Manche
Union départementale Force ouvrière Bureau : 02 33 53 03 72
Maison des syndicats Mobile : 07 82 97 25 91
56 rue de la Bucaille snudifo50@gmail.com
50 100 Cherbourg-Octeville

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Dasen
DSDEN 50 12 rue de la chancellerie
BP 442 50 002 Saint-Lô Cedex

Objet : Convocations à des animations pédagogiques évaluations d'école.

Saint-Lô, le 9 janvier 2023.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Dasen,

Nous avons été saisis par des professeurs des écoles au sujet de l'arrivée d'ordres de missions pour animation pédagogique "évaluation d'école", alors qu'ils avaient clairement exprimé leur volonté de ne pas participer à ce dispositif expérimental.

Le SNUDI FO rappelle qu'il est toujours en attente d'éléments réglementaires démontrant l'obligation pour les PE de mettre en œuvre ces évaluations d'école. A l'heure actuelle, force est de constater que rien, dans nos obligations de service, inchangées depuis 2017, ne permet d'imposer les évaluations et auto-évaluation d'école et qu'elles peuvent se réaliser uniquement sur la base du volontariat.

Des enseignants ont exprimé parfois depuis juin leur refus de participer à ce dispositif expérimental des évaluations d'école, certains l'ont fait sous forme de motion envoyée à leur IEN. Le Ministère a reculé la mise en place. Les représentants du personnel en CHSCT le 17/10 ont demandé à l'unanimité que soient respectées les motions envoyées par les équipes.

Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir demander aux IEN chargés d'une circonscription du premier degré d'indiquer au plus vite aux enseignants que leur volonté va être respectée et que ces OM ne sont pas obligatoires.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie Dasen, en notre attachement au service public d'éducation.

pour le Bureau du SNUDI FO Manche
Olivier Lachèvre